

## ARDENNE rives de mag

#### du Président





Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Une année 2016 qui s'annonce, une fois encore, particulièrement dynamique!

Les scores de l'extrême droite aux élections régionales des 6 et 13 décembre derniers, ont renforcé notre conviction qu'il n'y a que par l'action, et non le verbiage, que l'on peut convaincre les électeurs.

C'est sur cette base que nous avons toujours développé nos projets à la Communauté et que nous continuerons à le faire. Bien sûr la mise en place de la grande Région viendra un peu changer la manière d'exercer nos compétences, et notamment économiques, mais nous veillerons à nous faire entendre malgré l'absence de représentant pour le Nord Ardennes au Conseil Régional. Il en va de notre avenir, nous y serons plus qu'attentifs.

Dans ce numéro du magazine, nous revenons sur les belles journées du patrimoine et les magnifiques animations qui ont eu lieu au Fort Condé. Grâce à votre participation, chaque année toujours plus fidèle, ces journées sont une réussite collective que nous tenions à vous faire partager.

Mais surtout, notre dossier consacré au Contrat Local de Santé de la Communauté met en lumière le travail que nous avons effectué depuis 1 an et demi avec l'ensemble de nos partenaires afin que ce dernier puisse voir le jour et soit signé, officiellement avec l'ARS Champagne-Ardenne, le Conseil Départemental des Ardennes ainsi que la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, le 17 décembre 2015.

La Santé dans la Pointe est un enjeu crucial, vital même. Nous avons donc réfléchi à un ensemble d'actions à mettre en œuvre pour vous offrir de meilleurs services en matière de santé.

2015 aura été, dans ce domaine, l'année des réflexions. 2016 sera l'année de démarrage des actions, grâce à toutes les volontés que nous avons su fédérer autour de ce thème qui touche toute la population.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une excellente année 2016 pavée de réussite, de petits et grands bonheurs et surtout d'accomplissement personnel et professionnel.

Bonne lecture à toutes et à tous!

Bernard **Dekens** 



#### LE TRIMESTRE

- p. 4 Bilan des Journées du Patrimoine2015
- p. 6 Le Contrat Local de Santé
  La signature officielle le
  17 décembre 2015
- p. 10 En direct de Vireux-Molhain
- p. 13 La réfection du Pont de la Manufacture
- p. 14 Taxi à la Carte
- p. 15 Page Santé



Bernard DEKENS

**RÉDACTEUR EN CHEF** Richard SZWAJCER

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Stéphanie YOL

**MAQUETTISME - CRÉATION** 

Caroline PETIT

IMPRIMEUR

Sopaic Imprimerie

CRÉDIT PHOTO

Ardenne Rives de Meuse

**COMITÉ DE LECTURE** 

Claude WALLENDORFF Didier BERTOLUTTI Jean-Bernard ROSE Ginette DEFAUT Richard SZWAJCER Stéphanie YOL

**DÉPÔT LÉGAL** 

n°61 135/92



#### Retrouvez désormais le bulletin en version audio.

Si vous-même où une personne de votre entourage êtes non-voyant, mal-voyant ou si vous avez des difficultés pour lire, contactez le 03. 24. 41. 35. 03.



## Retour sur les JOURNÉES DU PATRIMOINE 2015

Visites et Reconstitutions Historiques au Fort Condé

ont enchanté les visiteurs

Instaurées en 1984 par le ministère de la Culture, les Journées Européennes du Patrimoine ont lieu, chaque année, le troisième week-end de septembre.

Événement culturel de la rentrée, ces journées témoignent de l'intérêt des Français pour l'Histoire et notre Patrimoine.

Pour la quatrième année consécutive, le site du Fort Condé a accueilli de nombreux visiteurs. Des visites guidées se sont déroulées toutes les heures, les samedi 19 et dimanche 20 septembre, faisant découvrir ou redécouvrir ce site chargé d'Histoire, à près de 750 personnes.

De nombreuses animations se sont également déroulées tout au long du week-end.

Grande nouveauté cette année, les visiteurs ont eu la chance d'assister à des reconstitutions historiques, la Communauté de Communes ayant convié des invités prestigieux : Les Compagnons de « La Noue Bras de Fer », ainsi que les compagnies « La Courbière » et « les Sentinelles de Charlemont »



Les compagnons de « La Noue Bras de Fer » originaires de la région de Nantes, ont reconstitué un campement Militaire du 17<sup>ème</sup> siècle. Ils ont endossé les rôles de mousquetaires, piquiers, arquebusiers et cantinières.

La compagnie « La Courbière », originaire de la région de Besançon, a reconstitué un campement de Siège de la première moitié du 18ème siècle. Elle a également présenté au public, des armes d'époques et a apporté des explications sur les techniques de combat du 18ème siècle.



La compagnie « les Sentinelles de Charlemont », originaire de Givet et de l'Essonne, apportait des explications sur l'évolution de Charlemont, sur la vie de garnison, sur l'équipement et la vie du soldat à cette période, ainsi que sur les techniques de siège et l'ingénierie militaire.

Des démonstrations de tirs à la poudre noire figuraient aussi au programme!

Les trois Compagnies présentes ont séjourné, en costumes d'époques, dans leurs campements, tout au long de ce week-end.

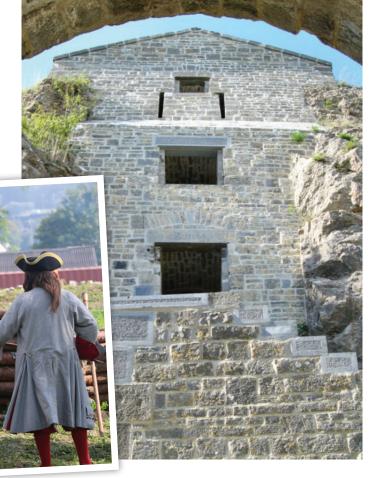
Une simulation d'assaut du Fort avec des coups de canons tirés depuis un retranchement créé à proximité de la caponnière, une riposte depuis le fort et un combat rapproché en fin de démonstration, étaient proposés aux visiteurs, plusieurs fois par jour.

Buvette et petite restauration étaient assurées par le Centre Social Le Lien et des navettes gratuites vers le Fort Condé et la Chapelle de Walcourt étaient, cette année encore, mises en place gratuitement, toutes les demi-heures, depuis le quai des Fours à Givet.

Petits et grands ont quitté le fort, ravis de la visite guidée et du spectacle offert par les démonstrations militaires et les reconstitutions Historiques.

À rééditer assurément en 2016 pour ceux qui ont manqué le rendez-vous cette année!





## Le Contrat Local de Santé A ÉTÉ SIGNÉ LE 17 DÉCEMBRE

Après un long travail de réflexion sur les enjeux en matière de santé pour notre territoire, un Contrat Local de Santé (CLS) a été élaboré. Déclinaison du Projet Régional de Santé de Champagne Ardenne, son but est d'améliorer la santé des habitants, notamment par la réduction des inégalités territoriales et sociales de santé.



Le Contrat Local de Santé résulte d'un travail de co-construction des actions, conduit au sein de 4 groupes thématiques réunissant les principaux acteurs du territoire. Il vise à fédérer et coordonner ces acteurs autour de priorités définies en commun à l'issue d'un diagnostic territorial transfrontalier, associant notamment les usagers, et dont les conclusions ont été partagées.

Le CLS a officiellement été signé par l'Agence Régionale de Santé Champagne-Ardenne, le Conseil Départemental des Ardennes, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes et la Communauté de Communes, le jeudi 17 décembre à 11 heures, à l'hôpital de Fumay. La mise en œuvre du CLS, début 2016, permettra de mieux coordonner les politiques de santé et de développer des actions adaptées sur le territoire qui regroupe 19 communes et compte 28 976 habitants. Le Contrat Local de Santé porte sur une durée de 3 ans, de 2016 à fin 2018.



6 - ARDENNE rives de mag

#### LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

#### >> 4 ENJEUX ET 16 ACTIONS

Les travaux conduits avec les acteurs locaux ont abouti à la rédaction de 16 fiches-action.

L'intérêt de la démarche est d'améliorer l'efficacité des interventions en agissant de manière concertée sur les 4 enjeux prioritaires retenus pour le territoire communautaire, à savoir :

- **ENJEU N°1**: Sécuriser l'offre de soins de premier recours
- **ENJEU N°2**: Améliorer l'accès à une offre de soins de second recours de proximité
- **ENJEU N°3**: Rendre lisible l'organisation de l'offre de santé locale
- **ENJEU N°4**: Anticiper le vieillissement de la population et les besoins en termes de dépendance.

#### ENJEU N°1 – SÉCURISER L'OFFRE DE SOINS DE PREMIER RECOURS

#### Les constats:

- Des densités faibles pour certains professionnels de santé : très inférieures pour les médecins généralistes, les dentistes et les médecins spécialistes et légèrement inférieures pour les infirmiers.
- Une préoccupation spécifique pour les médecins généralistes avec des niveaux d'activité plus élevés et un vieillissement marqué des professionnels installés (60 % de plus de 55 ans sur le territoire et 100 % sur la commune de Givet).
- Très peu d'installations de nouveaux professionnels.

#### Deux clés d'entrée pour développer les actions :

Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé

Fiche-action 1-1: Promouvoir et développer les aides publiques aux étudiants en médecine et en odontologie Fiche-action 1-2: Créer un guichet unique d'aide à l'installation.



*Fiche-action 1-3*: Promouvoir l'accueil de stagiaires en médecine générale

Fiche-action 1-4: Rendre attractif le territoire

• Faciliter l'exercice des professionnels de santé

*Fiche-action 1-5:* Assouplir la charge administrative des professionnels de santé

Fiche-action 1-6: Créer un pôle de santé cantonal

## ENJEU N°2 - AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE OFFRE DE SOINS DE SECOND RECOURS DE PROXIMITÉ

#### Les constats:

- Une évolution en constante progression, à sens unique, du flux de patients français vers la Belgique (Dinant et Mont Godinne).
- Une méconnaissance des services et des prestations rendus par l'hôpital de proximité.
- La nécessité d'améliorer et de coordonner le recours aux soins spécialisés et hospitaliers pour développer une offre de proximité.
- La volonté des professionnels de développer les ressources du territoire.

#### Deux clés d'entrée pour développer les actions :

• Renforcer l'offre de second recours

Fiche-action 2-1 : Développer des consultations externes à l'hôpital de Fumay

Fiche-action 2-2 : Développer des consultations externes à Givet

Fiche-action 2-3 : Améliorer la prise en charge des urgences

• Favoriser l'accès aux structures de soins

Fiche-action 2-4 : Améliorer la signalétique de l'hôpital de Fumay

#### ENJEU N°3 - RENDRE LISIBLE L'ORGANISATION DE L'OFFRE DE SANTÉ LOCALE

#### Les constats:

- L'offre de santé proposée localement a évolué au fil du temps. Elle n'est plus lisible pour la population du territoire ce qui génère des incompréhensions sur le fonctionnement des dispositifs ainsi qu'une sous-utilisation des ressources à disposition.
- Les aidants peuvent rencontrer des difficultés à se repérer dans l'offre et les dispositifs d'aides possibles.

#### Une clé d'entrée pour développer les actions

 Améliorer et développer l'information auprès de la population et des intervenants

*Fiche-action 3-1*: Constituer une base de données relative à la santé

Fiche-action 3-2: Mettre en place un catalogue dynamique de l'offre de santé sur le territoire Fiche-action 3-3: Utiliser et développer les sources de diffusion de l'information

#### ENJEU N°4 - ANTICIPER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION ET LES BESOINS EN TERMES DE DÉPENDANCE

#### Les constats:

- Le vieillissement de la population interroge sur les enjeux du maintien à domicile et de la complexification des prises en charge liées au handicap et aux poly pathologies.
- Une méconnaissance par la population des prises en charge possibles, des structures existantes, des démarches nécessaires à effectuer.
- L'augmentation des besoins en aide à domicile et les difficultés à recruter du personnel par les services concernés.

#### Trois clés d'entrée pour développer les actions :

• Renforcer l'offre d'hébergement du territoire

Fiche-action 4-1 : Promouvoir la création d'une structure d'hébergement innovante liée aux parcours de vie

• Rendre lisible les informations liées à la dépendance

Fiche-action 4-2: Participer au relais d'information via un guichet unique

• Améliorer la prise en charge des personnes dépendantes

*Fiche-actions 4-3*: Favoriser le recrutement et la formation des personnels de l'aide à domicile

#### >> EN SAVOIR PLUS SUR LE CLS

#### **UNE MESURE LÉGISLATIVE INNOVANTE**

Issu de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) du 21 juillet 2009, le Contrat Local de Santé permet de décliner à l'échelle locale la politique de santé publique définie dans le Projet Régional de Santé.

Porté par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse et l'Agence Régionale de Santé Champagne-Ardenne, ce nouveau moyen de contractualisation a pour vocation principale de définir des priorités d'actions et de favoriser la coordination des partenaires pour une efficience optimale au service de la santé de la population locale.

UN PROGRAMME D'ACTIONS POUR 3 ANS COPILOTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ





Le Contrat Local de Santé de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse programme un ensemble d'actions sur 3 ans. Comme dans toute démarche projet, une gouvernance et un dispositif de suivi et d'évaluation sont mis en place. Ils reposent sur un comité stratégique, une équipe projet, des groupes de travail et un référent-coordinateur.

Une réunion de concertation annuelle avec les usagers et les acteurs concernés par la démarche ayant abouti à la signature du Contrat Local de Santé permettra de poursuivre cette démarche participative et de l'inscrire dans la durée.

#### UN CONTRAT ASSOCIANT LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Les usagers, les élus, les professionnels et les partenaires institutionnels et associatifs du territoire ont été associés à l'élaboration du Contrat Local de Santé dès la réalisation du diagnostic partagé. Leur implication dans les groupes de travail s'est poursuivie jusqu'à l'écriture des fiches-action.

Ces groupes de travail ont ainsi mobilisé plus d'une soixantaine de personnes issues d'horizons variés.

Parmi les partenaires institutionnels, deux se sont engagés dans la signature du Contrat Local de Santé. Il s'agit de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et du Conseil Départemental des Ardennes.







Maire de Vireux-Molhain

Vireux-Molhain va avoir une des plus belles traversée de ville de la vallée de la Meuse."





# En direct de VIREUX-MOLHAIN



Jean-Pol DEVRESSE est né à Vireux-Molhain, dans la maison familiale, le 10/10/1959. Marié, il est père de trois garçons.

Agriculteur de profession, il a repris l'exploitation agricole de ses parents, à leur retraite.

Après avoir été Conseiller municipal, Il a été élu maire de la commune en 2008, succédant à André MAJEWSKI. Jean-Pol DEVRESSE effectue donc son deuxième mandat au service de sa commune.

#### **QUELQUES INFORMATIONS**

**Nom des habitants :** Les Viroquois ou « Chiniards » ou « Molet'chats »

**Population:** 1650 habitants

Superficie: 829 ha

Mairie: Place Henri Pecqueur - 08320 Vireux-Molhain

Tel: 03 24 41 50 00 Fax: 03 24 41 50 07

Mail: mairie.de.vireux-molhain@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

Du Lundi au Jeudi : de 10h00 à 12h00 et de

15h00 à 18h00

Le Vendredi: de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

#### Accueil téléphonique :

Du Lundi au Jeudi : de 8h00 à 12h00 et de

13h30 à 18h00

Le Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à

17h00



Monsieur le Maire, la commune de Vireux-Molhain dispose d'un patrimoine remarquable : la Collégiale, la Réserve Naturelle plus connue sous le nom de « Mur des Douaniers » mais aussi le Camp Romain. Ces sites accueillent-ils beaucoup de touristes ?

Pourlecampromain, il n'y a pas de comptage misen place et la visite est libre ce qui rend difficile une évaluation, mais c'est un équipement qui est bien fréquenté. A noter, les efforts de la communauté de communes pour développer les parcours, les équipements informatifs et les points de vue magnifiques sur la Vallée de la Meuse. L'Office de Tourisme Communautaire assure les visites de la collégiale avec des audiophones et comptabilise environ 250 visites par an.

La réserve naturelle « mur des douaniers » est en libre accès avec interdiction de récolter des fossiles.

Nous avons également un camping en bord de Meuse et un relais VTT qui fait, également, office de gîte avec trois chambres et sept places d'accueil, et qui est très fréquenté.

#### Pouvez-vous nous parler de l'offre de santé dans votre commune ?

Nous avons la chance d'avoir deux médecins à Vireux Molhain. La commune a fait le nécessaire pour qu'un deuxième médecin s'installe en 2015 grâce au rachat par la commune du Cabinet médical.

Nous avons une pharmacie, deux cabinets de kinésithérapeutes et un dentiste. Nous avons donc la chance de disposer d'une offre de base complète en matière de soins courants mais aussi d'une entreprise de transports ambulanciers et taxis et une caserne de Sapeurs-Pompiers.

#### Et la vie économique ? Parlez-nous des commerces et entreprises installés à Vireux-Molhain

La commune de Vireux Molhain est située sur un axe principal, ce qui est un avantage pour les commerces qui bordent l'avenue Posty (restaurants, coiffeurs, distributeurs de billets, fleuristes, boulanger, kebab, friterie, loto ...).

La commune dispose aussi d'un supermarché avec vente de carburants.

Les entreprises installées sur Vireux Molhain sont en partie sur le site de la Chiers. Il y a environ 500 emplois sur la commune, toutes activités confondues. On compte deux zones industrielles, une déchetterie et le CISE (Centre d'Innovation et de Services aux entreprises) de la communauté de communes.

Les Activités industrielles présentes sont aussi très diverses : engrais, métallurgie, ferronnerie, artisans chauffagistes, menuisiers, métallerie d'art, peintres, centrale à béton, entreprises de transports, etc...

### Monsieur le Maire, quels sont les aménagements les plus importants dont a bénéficié la commune, au cours de ces dernières années ?

De nombreux travaux de voiries ont été réalisés ces dernières années, avenue Posty, rue Michel Manteaux, rue de la Strée, rue Thiers, et diverses rues au fonds de Molhain.

Nous avons, également, entrepris une grande rénovation du cimetière, rue de l'Égalité, qui en avait grandement besoin.

La commune a également aménagé l'espace Jean-Claude Gonthier pour les associations caritatives afin qu'elles puissent accueillir le public dans de meilleures conditions.

La Maison d'Assistantes Maternelles est également une opportunité de service pour les habitants de Vireux Molhain.

La salle des fêtes, complètement rénovée, est un équipement comme il y en a peu dans la vallée, avec une salle de spectacle de 250 places.

La municipalité a fait l'acquisition de l'ancien bâtiment du Contrôle Technique pour y installer les ateliers des employés communaux.

#### La municipalité a-t-elle d'autres projets pour embellir la commune ou pour améliorer le quotidien des habitants ?

Bientôt une bibliothèque complèteras l'espace J-C GONTHIER. La commune envisage aussi la création d'une chambre funéraire.

Parailleurs, nous continuons nos efforts defleurissement de la commune, sans chercher les récompenses.

Grâce à tous ces travaux et aménagements, Vireux-Molhain va avoir une des plus belles traversée de ville de la vallée de la Meuse.



# Le Pont de la Manufacture à Fromelennes ENTIÈREMENT RECONSTRUIT

La communauté a fait l'acquisition du Pont de la Manufacture franchissant la Houille, afin d'aménager un STIC (Sentier Touristique d'Intérêt Communautaire) reliant Givet à Fromelennes, sur l'ancienne voie ferrée de Tréfimétaux.

Des travaux de Voirie ont été effectués et les passerelles métalliques restaurées.

La passerelle dite de la manufacture a dû être détruite et reconstruite. En effet, cette passerelle a fait l'objet d'un diagnostic de solidité par le Bureau Veritas, concluant à un état de vétusté nécessitant des travaux de mise en sécurité. Sa stabilité à long terme ne pouvait être garantie à cause du passage quotidien de véhicules lourds, malgré un arrêté interdisant la traversée de ce pont.

La reconstruction de ce pont a également permis de garantir la continuité d'un nouvel axe touristique en reliant le Sentier d'Intérêt Touristique Communautaire du Moulin Boreux à GIVET, au site des grottes de Nichet à FROMELENNES. Il s'agit d'une volonté commune de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental des Ardennes, de mettre en valeur les points d'intérêts touristiques à proximité de l'axe de la Voie verte Trans Ardennes.



Les travaux de démolition et de reconstruction du pont ont été cofinancés, en partie, par l'État (Crédits Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse.

Les travaux, effectués par la société Est Ouvrages ont duré 2 mois et demi et ont démarré le 29 juin 2015, pour un coût total s'élevant à 287 527 € HT







# Le Service d'Aide à la Mobilité "TAXI À LA CARTE"

La Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse a mis en place un service de taxi à la demande. Il permet à toute personne de se déplacer partout au sein de la Communauté 7 jours sur 7 pour seulement 3 ou 6 euros par transport. Pour en bénéficier, vous devez répondre aux critères ci-dessous :

- → Vous résidez dans l'une des 19 communes du territoire,
- → Vous avez 65 ans et plus, vous n'avez pas le permis de conduire ou pas de véhicule, ou vous êtes dans l'incapacité de conduire pour raison médicale avérée,
- → Vous souhaitez vous déplacer en toute simplicité au sein de la Communauté.

#### **COMMENT ÇA MARCHE?**

1. Vous devez vous inscrire auprès de la Communauté de Communes par le dépôt d'un dossier en mairie avec un justificatif de domicile, une copie de la carte d'identité, une photo d'identité récente, un relevé d'identité bancaire ou postal, un certificat médical en cas d'incapacité avérée de conduire, une copie de la carte d'invalidité pour les personnes à mobilité réduite et une attestation sur l'honneur, par laquelle, le demandeur s'engage à ne plus conduire son véhicule, pendant toute la durée de son incapacité de conduire.

À noter que les personnes de 80 ans et plus et conduisant encore sont également éligibles.

Une carte provisoire pourra être éditée pour les personnes de 65 ans et plus, qui ont le permis et un véhicule et qui sont temporairement dans l'incapacité de conduire pour raison médicale avérée dûment justifiée. Cette carte sera de couleur rouge. Une date de validité y sera inscrite. Un formulaire d'inscription provisoire devra être rempli. En plus des pièces citées ci-dessus, un certificat médical attestant l'incapacité avérée de conduire et la durée envisagée de cette incapacité devra être fourni. La durée de validité de la carte provisoire est fixée à 15 jours minimum et 6 mois maximum, renouvelable 1 fois.

- **2.** La Communauté de Communes vous délivre une carte personnelle avec un numéro d'adhérent au système, à présenter à l'artisan-taxi lors de chaque transport.
- **3.** Pour effectuer votre transport, vous contactez l'entreprise de taxi de votre choix au sein de la Communauté obligatoirement 24h à l'avance (sauf cas d'urgence) et convenez avec l'artisan-taxi des modalités de transport : lieu de départ, horaires...
- **4.** Après avoir réalisé votre transport, **vous réglez le prix de celui-ci intégralement à l'artisan-taxi** qui vous établit alors un justificatif de paiement que **vous et le chauffeur devez signer.** Toutes les lignes de ce justificatif devront être correctement remplies. Dans le cas contraire, le justificatif ne pourra être pris en compte. Le motif du transport pourra être également renseigné, à titre purement statistique et non obligatoire.
- 5. Vous ou l'artisan-taxi devez ensuite renvoyer ce justificatif acquitté à la Communauté de Communes pour le remboursement, déduction faite des 3 ou 6€ du ticket modérateur. Important: Toute attente du taxi entre l'aller et le retour, supérieure à deux heures, sera à la charge de l'adhérent, de même que le tarif de nuit.

14 - ARDENNE rives de mag

## Santé numéros utiles



Antenne SMUR: composez le 15

#### HÔPITAUX



#### **HÔPITAL LOCAL DE FUMAY**

Place du Baty, 08170 Fumay Tél: 03 24 36 26 00

#### **CHU DINANT MONTGODINNE**

Dinant: Rue Saint Jacques, 501 - 5500 DINANT (Belgique) Tél: 00 32 82 21 24 11 Montgodinne: Avenue G.Thérasse, 1 - 5530 Yvoir Tél: 0032 81 42 21 11

#### CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVILLE MÉZIÈRES

45 avenue de Manchester, BP 1090 - 08011 Charleville Mézières

Tél Standard: 03 24 58 70 70



#### LABORATOIRE

LABORATOIRE D'ANALYSES

#### MÉDICALES

M. Hervé LECHAT 21, place Méhul 08600 GIVET

Tél: 03 24 42 03 12

#### **PHARMACIES**



#### **CANTON DE GIVET**

Pharmacie RENARD - 37 Avenue Roger Posty, 08320 VIREUX MOLHAIN Tél: 03.24.41.61.40

Pharmacie Saint Georges - 12 Place de l'église, 08320 VIREUX WALLERAND Tél 03.24.41.60.31

Pharmacie GOOSSE-JAUMOTTE - 15 Quai des Héros de la Résistance, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.10.51

Pharmacie de la Marine - 17 Place Méhul, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.05.69

Pharmacie DECLEF Luc & MONETA Thierry - 13 Place de la république, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.04.27

Pharmacie du Centre - 4 Place Carnot, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.05.38

#### **CANTON DE REVIN**

Pharmacie de la Meuse - 1 Rue du rivage, 08170 HAYBES Tél: 03.24.41.11.56

Pharmacie ROUSSELLE - 24 Rue du général de Gaulle, 08170 FUMAY Tél : 03.24.41.10.02

Pharmacie BARRAS-COMANDINI - 11 Place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél: 03.24.41.10.41

Pharmacie du Centre - 98 Rue Victor Hugo, 08500 REVIN Tél: 03.24.40.10.77

Pharmacie de la Bouverie - 16 Avenue Jean Baptiste Clément, 08500 REVIN Tél: 03.24.40.11.14

Pour connaître la pharmacie de garde, consultez le site internet de l'ASMUP www.asmup08.fr ou composez le n°audiotel Résograde au 3237 accessible 24h/24h - 0,34€ TTC/par min

#### MÉDECINS GÉNÉRALISTES



#### **CANTON DE GIVET**

Dr DUBOIS et Dr GARAND - Cabinet Médical des Deux Rives, 10 rue de la Gare, 08320 VIREUX-MOLHAIN Tél: 03.24.41.53.73 Dr DELATTRE Daniel et Dr LE ROY Pierre-Jean - Cabinet Médical Méhul, 10 avenue Jules Lartique, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.01.56

Dr MORTELLARO Pierre 3 route de Hierges, 08320 AUBRIVES Tél: 03.24.41.70.65

Dr MATYJASIK Muriel 10 bis rue Oger, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.78.33

Dr CALVELLO Antonio 38 rue Notre Dame, 08600 GIVET Tél: 03.24.42.77.27

Dr DELIENCOURT Philippe 28 rue Oger, 08600 GIVET Tél: 03.24.33.51.00

Dr FREMICOURT Olivier 43 route Bon Secours, 08600 GIVET Tél: 03.24.35.79.95

#### **CANTON DE REVIN**

Dr GOFFE DUPRIEZ Véronique 43 rue du Rivage, 08170 HAYBES Tél: 03.24.42.06.77

Dr DEBAISIEUX Hervé 14 avenue de l'Europe, 08170 FUMAY Tél: 03.24.41.00.48

Dr HENNEQUIN Pascal 3 avenue Jean-Baptiste Clément, 08170 FUMAY Tél: 03.24.41.10.53

Dr IGLESIAS Mario 30 place Aristide Briand, 08170 FUMAY Tél: 03.24.41.19.14

Dr SACREZ Marc 35 quai Port au Blé, 08170 FUMAY Tél: 03.24.41.13.14

Dr POUYES Jean-Pierre 4bis, avenue du Général de Gaulle, 08500 REVIN Tél: 03.24.40.18.14

Dr VAN DEN BERGH Michel 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél: 03 24 40 21 72

Dr CELLE Emmanuel 6, rue du Colonel Vaulet, 08500 REVIN Tél: 03 24 27 07 60

Dr DANZI Emilio 4bis, avenue du Général de Gaulle, 08500 REVIN Tél: 03.24.40.12.07

